

Activité 2.2 : Démarche participative

World café : synthèse

Martigny, le 17 mai 2018

Sommaire

Introduction.....	1
Messages clés	2
Conclusions.....	4
Annexes	6

Introduction

Le projet AdaPT Mont-Blanc et la démarche participative

Ce *world café* s'est tenu dans le cadre de la démarche participative du projet « **AdaPT Mont-Blanc** (Adaptation de la Planification Territoriale aux changements climatiques dans l'Espace Mont-Blanc) »¹ qui vise à améliorer la **planification territoriale** des institutions publiques pour **l'adaptation au changement climatique**. Un des résultats phare attendu est l'élaboration d'une **boîte à outils** pour l'intégration d'actions d'adaptation au changement climatique dans la planification, aux différents degrés décisionnels.

Plus précisément, la démarche participative s'articule autour de **trois temps de mobilisation** des principaux acteurs territoriaux, soit a) les *World Cafés* (mai/juin 2018, sur les trois versants du Mont Blanc), b) la rencontre transfrontalière (fin 2018) et c) les ateliers thématiques (début 2019).

Objectif du World Café

Les *world cafés* visent **la caractérisation** (y compris l'identification de niveaux de priorité), par les décideurs du territoire, **des risques et opportunités rencontrés par différents secteurs en lien avec les effets du changement climatique**.

Cette caractérisation se base sur les connaissances propres des élus et gestionnaires des territoires, ainsi que leur expérience des évolutions et des impacts constatés qui amènent à des adaptations de la planification territoriale. Il ne s'agit pas d'être exhaustif ou « d'avoir raison », mais de recueillir à la fois des éléments de perception sur les impacts du changement climatique et des enjeux prioritaires rencontrés dans la prise de décisions (à différentes échelles temporelles et spatiales) qui découlent de ces impacts.

¹ Programme Interreg V-A France-Italie ALCOTRA.

Méthode

L'encadré ci-dessous explicite en quoi consiste la méthode du *world café*.

 **La méthode des *World cafés***

Ce processus reproduit l'ambiance d'un café dans lequel les participants débattent d'une question ou d'un sujet en petits groupes autour de tables. A intervalles réguliers, les participants changent de table. Un hôte reste à la table et résume la conversation précédente aux nouveaux arrivés. Chaque table contient de 4 à 8 convives y compris l'hôte. Les conversations en cours sont alors « fécondées » avec les idées issues des conversations précédentes avec les autres participants. Au terme du processus, les principales idées sont résumées au cours d'une assemblée plénière et les possibilités de suivi sont soumises à discussion.

Les participants ont été répartis en trois tables thématiques, portant sur le tourisme, les dangers naturels, et les ressources naturelles.

Les trois questions suivantes étaient posées par table :

- Croisez votre thème avec les **impacts** sur le changement climatique. Selon vous, quels risques sont « non négociables » ? Quels risques sont « tolérables » ?
- Quelles **opportunités** le changement climatique pourrait-il amener ?
- Faites ressortir les **liens** avec d'autres secteurs. Priorisez ensuite selon le besoin d'agir/urgence.

Messages clés

La question de « que pouvons-nous faire à notre échelle communale » face à un phénomène d'ampleur mondiale s'est posée. Une différenciation est à opérer entre **l'effort de réduction des émissions de gaz à effet de serre** (qui fait l'objet de grandes négociations internationales et n'aura d'efficacité que si l'effort est conjoint à grande échelle) et **l'adaptation aux conséquences du réchauffement climatique** global au niveau local. Ainsi, **l'échelle locale** (communale ou autre) **est clé** pour la préparation de la planification aux impacts du changement climatique attendus.

Les messages suivants sont ressortis des discussions aux tables thématiques :

Tourisme

Risques
Un risque prioritaire souligné est le manque d'eau pour l'alimentation en eau potable lié au pic de consommation lors de la saison touristique d'hiver, qui pourrait être accentué par le changement climatique.
Un autre risque concerne le manque de neige qui se répercute sur l'emploi et l'économie locale qui est fragilisée.
Enfin, la perte d'accès et de mobilité constitue un risque important, en raison des difficultés d'entretien des routes en particulier entre plaines et montagnes.
Opportunités
Une opportunité concerne la rénovation des infrastructures pour accueillir les touristes et maintenir

une certaine qualité de vie qui est une image associée à la montagne et qu'il convient de maintenir. Une autre opportunité est la connaissance des aléas de la nature qui permet de les anticiper et d'éviter les catastrophes.

Les effets du changement climatique sont l'opportunité de réorganiser les activités géographiquement en fonction des conditions : le ski en altitude, le vélo / la randonnée à d'autres endroits.

L'opportunité de renforcer une culture du mieux vivre en respect de la nature a également été mentionnée.

Liens avec d'autres secteurs

Le tourisme est concerné par l'ensemble des secteurs, en lien avec les infrastructures, les mobilités, les politiques touristiques de chaque région, l'agriculture...

Dangers naturels

Risques

Globalement, les risques considérés comme « non négociables » sont ceux qui ont un impact sur la population ; ceux qui sont « tolérables » se situent en dehors des zones habitées et habitables.

Dans la catégorie des risques « non négociables », les risques suivants ont été identifiés :

- Les inondations (cela concerne surtout les zones en plaine)
- Les éboulements
- Les avalanches selon les endroits
- Les sécheresses (liées à un manque de précipitations dans le Valais dernièrement), en lien avec le risque incendie
- Les grandes chaleurs pour les personnes les plus vulnérables (personnes âgées et enfants)

A noter, un problème de dézonage apparaît car des zones qui n'étaient pas en danger il y a 20 ou 30 ans le sont aujourd'hui.

Les risques « tolérables » concernent :

- La fonte des glaciers
- La diminution du permafrost
- Les changements dans la biodiversité (qui représentent aussi une opportunité : plantes que l'on retrouvera à 1500 m)

Opportunités

L'évolution du comportement individuel grâce à une prise de conscience du réchauffement climatique constitue une opportunité. En lien avec cette prise de conscience, une amélioration des infrastructures (mise en place de digues, protections... pour protéger la population) pour assurer une meilleure protection des surfaces habitées et habitables.

En lien avec le changement de biodiversité : une surface forestière et une variété de plantes plus importantes, permettant de les exploiter.

La construction d'infrastructures de type téléphériques ou tunnels permettant d'améliorer la mobilité pour que les gens puissent se déplacer de manière plus écologique et plus sécuritaire représente une opportunité.

Liens avec d'autres secteurs

Un premier lien peut être fait entre les risques et le tourisme, en particulier les activités de ski et d'alpinisme soumises aux risques d'avalanches et d'éboulements.

Un deuxième lien concerne la production d'énergie : la production d'électricité risque de diminuer si les barrages ne se remplissent plus (pas possible de les remplir seulement à partir des précipitations).

Des difficultés peuvent également se présenter pour les promeneurs et cyclistes sur chemins et

pistes en raison de la dégradation plus importante (et des coûts de maintien plus importants). En lien avec les risques, il y a également un problème de sécurité du point de vue juridique (les gens portent plainte). Enfin, le risque incendie est en lien avec l'entretien des forêts qui coûte cher, mais procure du travail (trianes forestiers) si les surfaces augmentent. A noter que les forêts étaient mieux entretenues auparavant car les gens se chauffaient au bois : c'est moins le cas aujourd'hui d'où l'importance de les faire entretenir (atténuation du risque incendie).

Ressources naturelles

Risques

Les risques « non négociables » concernent la disponibilité de la ressource en eau ; la fonte des glaciers ; le taux de particules fines dans l'air ; ainsi que la conservation et l'entretien des forêts. Comment se dire « on va freiner ceci ».

Les risques « tolérables » concernent l'utilisation des canons à neige.

Opportunités

Une première opportunité concerne le recours à et le développement de l'énergie solaire. Le cycle de l'eau pourrait également être optimisé en créant des aménagements de rétention d'eau (petits lacs), ces aménagements pouvant en même temps constituer des aménités touristiques. Enfin, la végétation monte, et certaines plantes aromatiques (thym, menthe...) pourraient trouver des conditions optimales en altitude (1000 m, 1200 m) grâce au réchauffement.

Liens avec d'autres secteurs

Aucun lien avec d'autres secteurs n'a été formulé.

Conclusions

Entre risques et opportunités, les préoccupations principales se focalisent sur les **ressources naturelles** qui sont clairement perçues comme ressources économiques : eau-végétation/forêt-air.

Ainsi, la question de l'**eau**, en particulier la gestion de la ressource en eau tout au long du cycle, est prioritaire car elle se retrouve dans l'ensemble des secteurs. La gestion de la forêt a également été envisagée sous l'angle des ressources naturelles et des dangers naturels. Plus généralement, la question qui se pose est celle de « **comment mieux gérer nos ressources ?** » dans un contexte de changement climatique, à différentes échelles spatiales et temporelles.

Des réflexions sur la **santé humaine** ou le **paysage** sont quasiment **absentes**. Par contre, des liens ont été relevés avec la future gestion de la mobilité (à repenser entièrement : tout électrique, téléphériques, etc. afin de garantir l'accessibilité), avec la notion de sécurité pour les activités touristiques et avec l'actuel cadre juridique/législatif en cas de « problème » (jugé non adapté aux circonstances du changement climatique). En effet, certains élus soulèvent un **décalage dans le temps** entre la législation et la nécessité de réagir à des situations, de telle sorte que les bases légales peuvent parfois freiner l'aménagement du territoire.

Par ailleurs, les dangers naturels non négociables sont ceux qui touchent des **vies humaines**. La fonte des glaciers ou le recul de la biodiversité par exemple sont considérés comme étant **tolérables**. Les

risques appellent à des solutions selon deux approches : **adapter l'existant** ou **mettre en place de nouvelles actions** pour améliorer la sécurité et contribuer à la sécurisation des secteurs.

Pour les participants, la principale opportunité consiste en la **prise de conscience** (à tous les niveaux) de devoir changer nos habitudes et nos sensibilités et de devoir repenser complètement nos cycles de gestion : mobilité, ressources naturelles, risques naturels, tourisme, agriculture, éducation.

Globalement, les élus ont exprimé un sentiment **d'isolement** mais aussi une **volonté de coopérer** avec d'autres responsables politiques ainsi que des acteurs d'autres milieux et territoires, avec une **attente forte** sur l'identification de solutions à mettre en œuvre (y compris de mesures contraignantes) et « l'activation » de ces actions. Pour cela, **l'échelle** où concentrer les moyens pour plus d'efficacité dans l'action, ainsi que la **coopération** à mettre en place et l'articulation à trouver entre par exemple les communes, le canton et la confédération (et/ou autres) doivent être clairement définies.

Annexes

Messages-clés communiqués aux communes invitées et aux participants

L'échelle locale (communale, intercommunale ou autre) **est la clé** pour la **préparation** de la planification face aux défis liés aux changements climatiques.

Les messages suivants sont ressortis des discussions aux tables thématiques :

Tourisme

<i>Principaux risques relevés par les participants</i>
<ul style="list-style-type: none"> • manque d'eau pour l'alimentation en eau potable en saison touristique d'hiver • manque de neige et répercussion sur l'emploi et l'économie locale qui est fragilisée • perte d'accès et de mobilité, difficultés d'entretien des routes en particulier entre plaines et montagnes.
<i>Opportunités relevées par les participants</i>
<ul style="list-style-type: none"> • entretien et rénovation des infrastructures (accueil et qualité de vie en montagne) • connaissance des aléas de la nature qui permet de les anticiper et d'éviter les catastrophes • réorganisation géographique des activités en fonction des conditions • renforcer une culture du mieux vivre en respect de la nature
<i>Liens avec d'autres secteurs</i>
Le tourisme est concerné par l'ensemble des secteurs, en lien avec les infrastructures, la mobilité, les politiques touristiques de chaque région, l'agriculture...

Dangers naturels

<i>Principaux risques relevés par les participants</i>
Globalement, les risques considérés comme « non négociables » sont ceux qui ont un impact sur la population (inondations, éboulements, avalanches, sécheresses et incendies, grandes chaleurs); ceux qui sont « tolérables » se situent en dehors des zones habitées et habitables (fonte des glaciers, diminution du permafrost, changements dans la biodiversité).
<i>Opportunités relevées par les participants</i>
<ul style="list-style-type: none"> • évolution du comportement individuel grâce à une prise de conscience du réchauffement climatique • entretien et rénovation des infrastructures (sécurité) • construction de nouvelles infrastructures plus sécuritaires et écologiques (en remplacement des déplacements individuels ou collectifs motorisés) • augmentation de la surface forestière et de la variété de plantes (bénéfiques pour l'économie)
<i>Liens avec d'autres secteurs</i>
<ul style="list-style-type: none"> • tourisme (ski, alpinisme, VTT, randonnée, etc. / maintien, sécurisation, secours, etc.) • énergie (diminution de la production d'hydro-électricité) • économie forestière (entretien coûteux, mais source de travail)

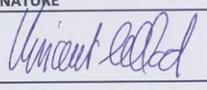
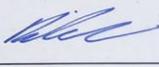
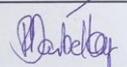
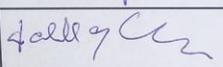
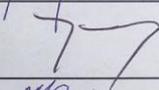
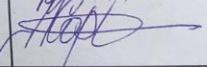
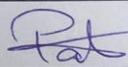
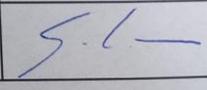
Ressources naturelles

<i>Principaux risques relevés par les participants</i>
<ul style="list-style-type: none"> • principal souci : garantir la disponibilité de la ressource en eau • autres risques importants : <ul style="list-style-type: none"> ○ dégradation de la qualité de l'air (PM10) ○ perte de surface forestière (incendies, tempêtes, sécheresses) • risque « tolérable » : diminution de l'enneigement artificiel
<i>Opportunités relevées par les participants</i>
<ul style="list-style-type: none"> • développement d'une utilisation efficace de l'énergie solaire • optimisation du cycle de l'eau pour les activités humaines • développement de nouvelles exploitations agricoles, telles que les plantes aromatiques
<i>Liens avec d'autres secteurs</i>
<ul style="list-style-type: none"> • énergie • forêt et agriculture • biodiversité • tourisme

Au travers le projet AdaPT Mont-Blanc, les participants souhaitent trouver des réponses aux questions suivantes :

- ➔ **Comment mieux gérer nos ressources** à différentes échelles spatiales et temporelles ?
- ➔ **Comment adapter l'existant ou mettre en place de nouvelles actions pour améliorer la sécurisation de la population et de ses activités** face aux impacts liés aux changements climatiques ?
- ➔ **Comment gérer le décalage dans le temps entre la législation et la nécessité de réagir** à certaines situations ?
- ➔ **Quelle collaboration est nécessaire à quelle échelle** pour se préparer efficacement aux changements climatiques ?

Liste des présences

COMMUNE	NOM/PRENOM	FONCTION	EMAIL	SIGNATURE
Bagnes	Vincent Michellod	Conseiller municipal en charge du tourisme	v.michellod@bagnes.ch	
Evionnaz	Claude-Alain Richard	Conseiller communal	richardclaude_alain@hotmail.com	
Liddes	Stève Lattion Lattion Daniel	Président Conseiller	president@liddes.ch d.lattion@liddes.ch	
	Roxane Darbellay	Conseillère communale	r.darbellay@liddes.ch	
Martigny	Eric Darbellay	Conseiller	darberic@mycable.ch	
	Philippe Vouilloz	Responsable de la promotion économique		
Nendaz	Yves Balet	Chef de service	yves.balet@nendaz.org	
Orsières	Jean-Marc Copt	Conseiller municipal en charge de la commission Agriculture, Aménagement du territoire et Environnement	jean-marc.copt@orsieres.ch	
Trient	Patricia Bruchez	Vice-présidente	patricia.bruchez@trient.ch	
	Paul Gay-Crosier	Conseiller communal	paul.gay-crosier@trient.ch	

Agenda de l'atelier

18h00 - Accueil, bienvenue

Eric Bianco, chef du Service économique de l'Etat du Valais

Blanche Mathey, Fondation du développement durable des régions de montagne (FDDM)

18h05 - Le projet AdaPT Mont-Blanc et sa démarche participative

Eric Bianco, chef du Service économique de l'Etat du Valais

18h15 - Présentation de scénarii d'impact du changement climatique sur l'espace Mont-Blanc

Edoardo Cremonese, Agence Régionale Protection Environnement de la Vallée d'Aoste (ARPA)

18h25 - Organisation du travail en World Café

Blanche Mathey, FDDM

18h30 - Dragon Dreaming en préparation du World Café

Tous

18h40-19h45 - World Café, analyses et perspectives

Tous

19h45 - Mise en commun, conclusions, messages à emporter

Blanche Mathey, FDDM

20h – Apéritif



Présentation des scénarii climatiques et des impacts sur les activités humaines

<https://prezi.com/view/pYcKhbrMM4yAFFck23jg/>